



Section de Lille

« LA CASSATION POUR LES NULS »

**COMMENT SE DONNER TOUTES LES CHANCES DE REUSSIR UN POURVOI
DES LE DEBUT DE L'INSTANCE ?**

Formation animée par **Maître Hélène MASSE-DESSEN**,
Avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

MERCREDI 27 FEVRIER 2019

14H00 – 17H00

MAISON DE L'AVOCAT

Inscription gratuite
Durée de formation : 3 heures

FORMATION CONTINUE

Syndicat des avocats de France- 34, rue Saint Lazare 75009 PARIS - Organisme de formation n°11755413275 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (art. 85 du décret 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB 2011-004 du 25 novembre 2011.

Pour valider cette formation il sera indispensable de signer la feuille d'émargement à l'accueil. Une attestation de présence vous sera remise sur place à l'issue de la formation.

Bulletin d'inscription à retourner à aurelie.lebel@lebelavocats.fr

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance (Dpt)

Barreau

Mail

Tel

Siret